

LEGAL
1884

Première année. — N° 12

Dimanche 11 Mai 1884.

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION
& BUREAU DE VENTE

54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,
LYON

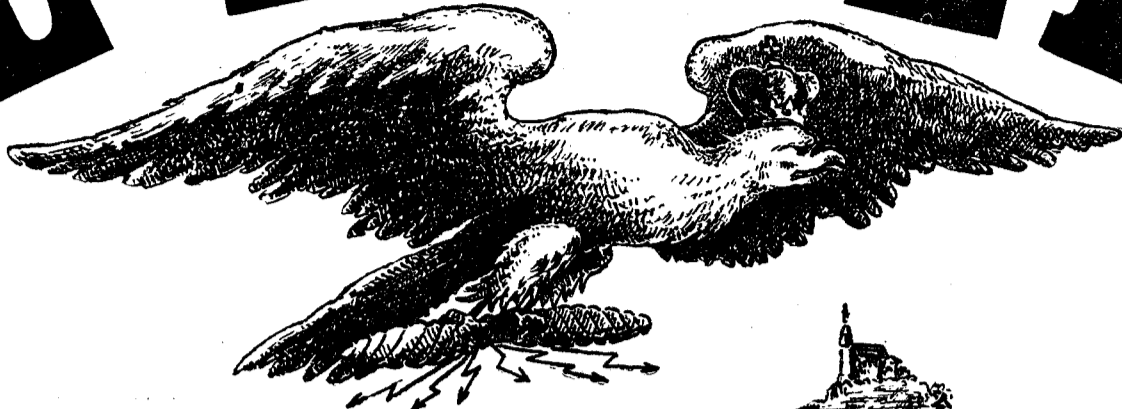
ABONNEMENTS

UN AN 10 fr. »
SIX MOIS 5 fr. 50

Adresser les lettres et mandats
à M. l'Administrateur

Les manuscrits non insérés ne seront
pas rendus

L'AIGLE



15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION
& BUREAU DE VENTE

54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,
LYON

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

sont reçues exclusivement :

A LYON, à l'Agence de publicité V. FOURNIER,
rue Confort, 14.

A PARIS, HAVAS, LAFFITTE et Cie, pl. de la
Bourse, 8.

Annonces. . . la ligne 0 fr. 50
Réclames. . . — 1 fr. 50

JOURNAL IMPÉRIALISTE, HEBDOMADAIRE, ILLUSTRÉ.



LA PECHÉ MIRACULEUSE

L'AIGLE

est en vente à Paris, chez M. PLATAUT, 9, rue du Croissant.

M. PLATAUT est seul dépositaire du journal.

A NOS LECTEURS

L'Administration de L'AIGLE envoie gratuitement le journal, à titre d'essai et pendant un mois, à toute personne qui en fait la demande.

Passé ce délai, nous faisons recouvrer par la poste le montant de l'abonnement, à moins que le dernier des quatre numéros expédiés nous ait été retourné avec la mention : " Refusé "

Toute personne qui, du 1^{er} avril au 1^{er} mai, prendra un abonnement, soit d'un an, soit de six mois, recevra tous les numéros de L'AIGLE déjà parus.

LE RÉSULTAT

Il est ce que nous l'avions prédit. Piteux, absolument piteux.

Les candidats, dits conservateurs, ont obtenu des minorités dérisoires, et je ne m'explique pas très bien les cris de triomphe de quelques organes orléanistes, se réjouissant presque de la veste phénoménale qu'ils viennent de remporter.

C'est du Crémieux, du plus pur Crémieux.
Un 35 fr. splendide, unique, mirobolant.

Nous allons essayer de tirer la morale de cette aventure électorale.

Nous pouvons en parler avec d'autant plus d'impartialité que nous n'avions qu'un SEUL candidat, porté au dernier moment, sur les listes dites conservatrices.

Notre coreligionnaire politique a forcément subi le sort de ceux en compagnie desquels il se trouvait, par cette raison que nos amis, devant les déclarations du comité central impérialiste, ignoraient fatalement que nous avions consenti à cette tardive candidature.

Examinons donc les chiffres que nous avons sous les yeux.

Leur brutale éloquence est de beaucoup préférable à toutes les subtilités dont nous pourrions user à l'exemple de quelques-uns de nos confrères de la presse lyonnaise.

Le nombre des électeurs inscrits était de 73,544 ;
Celui des votants de 48,573 ;
Les conservateurs ont obtenu un peu plus de 11,000 suffrages ;
Les opportunistes et les socialistes réunis environ 37,000.

Soit en faveur de ces derniers une majorité de près de 26,000 voix.

Comme on le voit l'échec des conservateurs est complet.

Et vraiment ils l'ont bien cherché. Nous dirons tout à l'heure comment.

Ce qu'il est important surtout de remarquer dans ces résultats, c'est le chiffre énorme des abstentions qui est juste de 23,971 voix.

Près de 24,000 !

Or, à qui doivent être dévolues ces abstentions ? C'est ce qu'il est facile d'examiner.

Il est certain que socialistes, opportunistes et orléanistes ont fait tous leurs efforts pour faire passer leurs candidats et se sont rendus en masse au scrutin.

Dans les 11,000 et quelques suffrages donnés aux conservateurs, il y en a un peu plus d'un tiers appartenant aux orléanistes ; le reste peut être partagé entre des républicains centre-gauche et des bonapartistes, qui ont cru devoir donner leurs voix à quelques candidats qu'ils croyaient être de leur opinion.

Les abstentions doivent donc être logiquement attribuées en faible partie à des centre-gauche, en immense majorité à des bonapartistes.

Admettons même que sur ces 24,000 non votants, il y ait seulement 15,000 impérialistes.

Ce chiffre est déjà d'une importance telle qu'il suffisait amplement à assurer le succès des conserva-

teurs dans quelques arrondissements, s'il s'était trouvé parmi leurs candidats des impérialistes, à nombre égal comme nous l'avions exigé.

Par cette simple étude de chiffres on peut aisément se rendre compte de la sottise commise par les orléanistes.

Grâce à eux-mêmes et à eux seuls, leur échec est complet, leur défaite irrévocable.

Ils n'ont pu, dans aucun arrondissement, arriver à élire un seul de leurs candidats, et le scrutin de ballottage ne fera que confirmer cette honteuse déconfiture.

Ces soi-disant conservateurs possédaient au moins deux représentants dans le dernier conseil municipal. Dans le nouveau ils n'en auront pas un seul.

Restés simples spectateurs dans la lutte, les impérialistes ont conservé toute leur force, n'ont rien perdu de leur puissance.

Le blackboulage conservateur ne les a pas atteints. La veste, ou plutôt le pardessus du 4 mai n'a pas été confectionné pour eux.

Le drapeau n'a pas eu de souillure et demeure intact.

Aucune louche compromission ne pourra nous être reprochée.

Comme auparavant nous sommes et restons indépendants.

La lutte est désormais circonscrite entre opportunistes et socialistes.

Certes nous ne sommes pas suspects d'amitié pour les uns ni pour les autres.

Mais, nous serions profondément fâchés de voir la majorité de la municipalité future appartenir aux amis des assassins de Saint-Elme.

Car nous avons encore plus de mépris et de dégoût pour les opportunistes que de haine pour les socialistes.

Ces derniers au moins vont franchement à leur but, et ne savent pas prendre de détours pour commettre les plus gigantesques sottises.

Ils ont d'ailleurs dans leur programme quelques points communs avec le nôtre.

Entre autres la révision de la Constitution.

Néanmoins nous ne dirons pas à nos amis :

Votez pour eux !

Nous leur répéterons ce que nous avons dit avant le 4 mai : Votez selon votre conscience. Nous sommes, avant tout, des indépendants et, encore une fois, nous ne devons nous laisser aller à aucune compromission.

Ce que les électeurs impérialistes croiront devoir faire sera bien fait, car nous sommes sûrs qu'ils feront bien.

Je ne puis trouver à ce que je viens d'écrire de conclusion meilleure que celle que j'ai déjà donnée dans le précédent numéro.

Le temps n'est pas loin où nous aurons besoin de tous nos efforts pour entrer dans la grande lutte qui se prépare.

Ne divisons donc pas inutilement nos forces.

Restons indépendants.

Recueillons-nous.

Le combat sera rude, la bataille acharnée.

Ce jour-là, nous nous compterons.

N'oublions pas surtout que notre devise est : *tout pour le peuple et par le peuple.*

A l'heure du combat suprême, nous nous en irons, étendard au vent déployé, sous l'égide des aigles d'or, vaincre définitivement, pour DIEU, L'EMPIRE ET LA PATRIE.

JACQUES.

QUELQUES EXPLICATIONS

J'ignore absolument à l'heure où j'écris ces lignes quel sera le résultat à Lyon, des élections municipales.

Peu m'importe d'ailleurs.

Ce que je veux avant tout, c'est protester énergiquement contre certaines assertions complètement, absolument erronées des organes orléanistes de notre ville.

Le journal le *Pays*, publiait il y a quelques jours, une note du comité impérialiste de Marseille, dans laquelle on mettait au jour les menées maladroites des comités royalistes de cette ville.

Ladite note ne faisait que confirmer ce que nous avons déjà dit ici : c'est-à-dire que Messieurs les Orléanistes acceptaient bien les voix des Bonapartistes, mais refusaient complètement de joindre à leurs listes des candidats de l'appel au peuple, ou du moins, s'ils consentaient à en agréer quelques uns, c'était dans une limite si dérisoire, qu'il était impossible aux comités impérialistes de souscrire à des conditions aussi inférieures et aussi bêtement faites.

M. Paul de Cassagnac donnait à cette note les commentaires qui suivent :

Nous avons accueilli cette communication, un peu longue et concernant des intérêts tout locaux, parce que Marseille ne doit pas être le seul endroit de France où la situation électorale, à la veille des élections municipales, se présente dans d'aussi déplorables conditions.

On nous affirme qu'à Lyon il en est de même.

Et, dernièrement encore, nous étions heureux de lire dans un journal de Paris, dans le *Moniteur*, un article inspiré directement par M. le Comte de Paris, article dans lequel se trouvaient exposés, de la manière la plus large, les principes de cette alliance qui s'impose à nous tous, pour renverser la République.

D'où vient donc que dans certains endroits, à Marseille et à Lyon notamment, les comités royalistes se conduisent complètement en dehors et complètement en opposition et de leurs intérêts et de la volonté même de leur Prince ?

Ils traitent avec un dédain plus ou moins déguisé le parti impérialiste, sous prétexte que ce parti est momentanément affaibli par l'attitude de ses chefs dynastiques.

Et alors on fait des listes, on choisit des candidats, sans s'entendre avec nous, sans nous demander autre chose que d'apporter dans un moment donné, comme par force et comme si nous le devions, l'appoint pourtant nécessaire de nos suffrages.

Une pareille attitude ne saurait être tolérée.

Elle serait indigne du parti royaliste ; elle serait indigne de nous.

Nous n'entendons pas et nous ne voulons pas qu'on nous oblige finalement à voter pour des candidats dont le choix ne nous aura été communiqué que par la voie de la presse, et comme si cela ne nous regardait pas.

Nous exigeons part égale dans la discussion et part proportionnelle et raisonnable dans la répartition des candidatures.

Et que ce soit à Marseille, à Lyon ou ailleurs, nous ne supporterons pas l'infériorité morale à laquelle les comités infatués d'eux-mêmes voudraient condamner le parti impérialiste.

Et si les intransigeants du parti royaliste, ceux qui ne veulent écouter ni la voix de leurs intérêts, ni la voix de leur prince, ont besoin de recevoir une leçon méritée, notre seule abstention sur le terrain des élections municipales, soit à Marseille, soit à Lyon, partout où cela sera nécessaire, suffira largement pour la leur donner.

Or le *Salut Public*, en date du 27 avril, a cru devoir protester contre les paroles de M. Paul de Cassagnac.

Et voici ce qu'il écrit :

Il importe de ne pas laisser se propager une pareille erreur, et nous affirmons à M. de Cassagnac qu'on lui a donné, en ce qui concerne Lyon, des renseignements inexacts. Nous ne savons pas si l'article du *Moniteur* a été inspiré par M. le comte de Paris, mais, ce que nous savons, c'est qu'on s'est conformé à Lyon aux principes de l'alliance recommandée par le *Moniteur*.

Les royalistes, à Lyon, ont fait appel au parti impérialiste conservateur et chrétien, et nous comptons bien que ce parti comprendra encore mieux que par le passé, après les exhortations de M. de Cassagnac, la nécessité de l'alliance conservatrice. Ce que nous voulons et ce que nous recommandons, c'est l'organisation fédérative de tous les hommes d'ordre pour s'opposer aux folies de la République révolutionnaire et athée.

Eh! bien, nous, nous répondrons ceci au *Salut Public* : Il n'y a aucune inexactitude dans les renseignements donnés au journal le *Pays*.

Et les royalistes de Lyon ne se sont nullement conformés aux principes de l'alliance recommandée par le *Moniteur*.

Où alors ils l'ont compris d'une bien étrange façon.

On a fait appel, il est vrai, au parti impérialiste ; mais au dernier moment, alors qu'il était impossible d'arriver à une entente.

On a fait appel au parti impérialiste, parce que le parti royaliste, croyant tout d'abord pouvoir ne porter sur ses listes que des candidats à sa dévotion, s'est aperçu trop tard qu'il ne pouvait y arriver, et qu'il a cherché à boucher les trous avec des candidats que nous aurions été trop heureux, pensait-il, de lui accorder. En cela Messieurs les orléanistes s'étaient grossièrement trompés.

Nous avons été trouver les délégués des comités royalistes, et nous leur avons dit ceci :

Nous n'acceptons une alliance provisoire avec vous qu'à cette condition : nous présenterons un nombre égal de candidats sur les listes municipales.

Il nous a été répondu que la chose était impossible, vu que les listes préparées par les comités royalistes étaient prêtes depuis longtemps, — ce qui était faux, — puisque six jours après on cherchait encore des candidats pour compléter la liste dite conservatrice du 2^m arrondissement ;

Que d'ailleurs on n'avait pas demandé aux candidats quelles étaient leurs opinions, et que dans le nombre, il pouvait se trouver des bonapartistes.

Ceci est encore absolument inexact.

Parmi les candidats des comités orléanistes dans les arrondissements où il en a été présenté, il ne se trouve qu'UN SEUL impérialiste.

Et encore ce n'est qu'une semaine après notre entrevue avec les délégués royalistes qu'il a été porté sur la liste conservatrice, par cette raison qu'on n'avait pu trouver à mettre à sa place un orléaniste.

Or ce seul et unique candidat impérialiste est venu demander à notre comité central l'autorisation de se laisser porter par le comité conservateur du 2^m arrondissement.

Le comité central, à l'unanimité, a consenti à la demande qui lui était faite, parce que le dévouement à l'Empire de celui qui venait à lui ainsi, lui était connu depuis longtemps.

Voilà la vérité, l'absolue vérité.

Nous n'avons qu'un seul candidat bonapartiste porté sur les listes dites conservatrices.

Il s'en trouve, il est vrai, quelques uns, qui ont jadis été des partisans avérés de l'Empire.

Nous pourrions même citer des noms.

Mais à quoi bon ?

Ils ont cru devoir, aujourd'hui, qu'on nous permette l'expression, *tourner casaque*.

Nous avons pour ceux-là plus de dédain et de mépris encore que pour les autres.

Ces consciences lâches ne peuvent que nous inspirer du dégoût.

Et c'est tout.

Voilà les explications que nous avions à donner.

Nous n'aurions jamais parlé de tout ceci, si quelques articles maladroits ne nous avaient obligé à sortir de notre réserve.

Que ceux qui les ont inspirés s'en prennent à eux-mêmes.

Pour nous, nous avons fait notre devoir.

Il y en a beaucoup qui ne peuvent en dire autant.

JEAN RIS..

RAMOLLOT ÉCONOMISTE

Les diatribes de M. Leroy-Beaulieu contre le gouvernement et sa façon d'administrer nos finances empêchaient Campon de *roupiller* sur son portefeuille.

Sans cesse il ne lui dansait dans la tête que multiplications, additions, divisions, soustractions.

Les soustractions surtout lui causaient des migraines intolérables.

Il se demandait toujours comment il pourrait arriver à réaliser quelques économies sur le budget qui lui était confié.

Il finit par trouver un expédient qui dénote chez son auteur d'étonnantes capacités d'économiste.

Voici donc ce que le Ramollot opportuniste a imaginé. Depuis longtemps il est d'usage d'accorder pendant la semaine, dans les corps, à tout soldat ayant une bonne conduite, des permissions de 24 heures.

Muni de ce titre, le militaire dont la famille est peu éloignée peut s'y rendre et y passer la journée du dimanche.

Le but de ces permissions est essentiellement moralisateur. Outre qu'elles n'entravent en rien le besoin du service, elles permettent de maintenir plus étroitement unis les liens rattachant le soldat à sa famille et l'empêchent de s'abrutir dans les cabarets et autres lieux, hautement favorisés par la tolérance gouvernementale.

De plus, ces permissions étant très courtes, elles ne portent pas mutation, c'est-à-dire que le soldat qui l'obtient touche, comme s'il avait fait son service, son pain de munition et le sou traditionnel, alloué à tout *grivier* comme argent de poche.

Par un ordre envoyé dans tous les états-majors, l'économiste Campenon enjoint d'accorder comme par le passé des permissions de 24 heures, d'en augmenter le nombre même si possible, mais de supprimer au profit du Trésor, tous les émoluments afférents à l'état de présence au corps.

Tout permissionnaire de 24 heures devra porter son livret arrêté comme pour un congé de 3 mois.

Il ne touchera qu'une demi ration de pain et biscuits, et son sou lui sera arraché, au plus grand profit de ceux qui, pour augmenter les rotundités de leurs portefeuilles, l'envoient se faire canarder au Tonkin ou à Madagascar.

N'est-ce pas qu'elle est ingénieuse l'idée de Campenon ? En voilà des cinq centimes qui vont enrichir le Trésor !

C'est égal, mais pour en être arrivé à ce degré d'économie stupide, il faut vraiment que le gouvernement ne sache plus où trouver de l'argent.

Cette façon d'économiser de Ramollot opportuniste est tout simplement de la mendicité.

Et que ce soit nos petits pioupiou qui fassent l'aumône — aumône forcée — au gouvernement, c'est ce qu'on ne permettra de trouver un peu raide.

Trop raide !

Mais l'idée de Campenon n'est pas complète.

Je lui conseille d'établir un impôt sur les revenus de nos soldats.

En retenant un centime par jour sur chaque prêt de 0.05 centimes, on finira peut-être par arriver à combler les déficits du budget.

Trente centimes par mois et par homme sous les drapeaux ne sont pas à dédaigner par ce temps de panne républicaine. Q'en pense Ramollot ?

PITOU.

CONFÉRENCE POPULAIRE

A CHARLEVILLE (Ardennes)

Dimanche dernier a eu lieu, à Charleville (Ardennes), la grande conférence populaire organisée par les délégations ouvrières de plus de soixante communes du département des Ardennes.

A une heure et demie, la vaste salle de la Société gymnique, intelligemment aménagée par MM. Eugène Bourquin et Lange, tapissiers, contenait quinze cents personnes au moins, venues des points les plus divers de la région. Dans beaucoup de communes, les électeurs, faute de place, s'étaient concertés pour choisir, même au sort, leurs délégués, regrettant amèrement de ne pouvoir se joindre en masse à nos amis. Toutes les classes de la société et toutes les opinions politiques étaient représentées. Beaucoup de notables de Charleville s'étaient fait une obligation d'assister à cette intéressante réunion, où l'on a pu voir, assis, côte à côte, d'anciens magistrats, des patrons, des employés et des ouvriers.

A deux heures moins un quart, M. Ad. Bourée, rédacteur en chef du *Réveil des Ardennes*, annonce que la séance est ouverte et, montrant la France ruinée, le désordre et l'oppression partout, fait appel à la volonté nationale, à l'accord et à l'union de tous les bons citoyens, pour sauver la patrie. (Applaudissements.)

La parole est donnée à M. Pascal.

« Je suis, dit-il, un patriote sincère, que la situation de son pays alarme et qui vient chercher loyalement devant vous quels sont les moyens d'assurer son relèvement. Ce n'est donc pas au nom d'un conservatisme vague et indéterminé, qui ne répond plus à rien et qui ne peut plus rien, que nous venons vous parler aujourd'hui, mon jeune ami Rendu et moi.

C'est comme représentants sincères de la souveraineté nationale que nous venons, en défendant la révision par le peuple, renouer les traditions les plus constantes de la grande cause que nous servons. (Applaudissements chaleureux et prolongés.)

L'orateur montre ensuite que la démocratie française vit depuis neuf ans sous l'autorité d'une Constitution à laquelle le peuple n'a pas participé, qui a été faite sans lui, contre lui, par des mandataires incompetents.

« Cette Constitution, ajoute-t-il, est expérimentée : elle donne un gouvernement confus, incohérent, imprévoyant, qui livre peu à peu à une majorité d'incapables la direction de la chose publique. Au spectacle d'une situation dont la gravité n'échappe plus à personne, on s'accorde à reconnaître la nécessité de réformer notre organisme constitutionnel. Et publiquement, ouvertement, les représentants de la majorité qui nous gouverne s'approprient à reprendre les procédés de 1875 et à donner au peuple une Constitution réformée dont les modifications ne lui auront pas été soumises et sur lesquelles il ne sera pas appelé à se prononcer.

M. Pascal recherche quel est le but des républicains, en écartant le peuple de la révision. Il montre que, comme les monarchistes, ils cherchent dans le parlementarisme un moyen d'échapper à la volonté nationale et de faire peser sur le peuple le joug d'une coterie politicienne.

L'orateur étudie alors l'influence du parlementarisme sur la question financière, et il termine ainsi :

« Ouvriers qui m'écoutez, pensez-y, ce soir, en rentrant dans vos foyers. Nous ne voulons pas spéculer sur vos souffrances, car nous avons le mépris de ceux qui sont à l'affût de toutes les crises ouvrières pour y recueillir des perturbateurs. (Applaudissements.)

Marchez donc, — les chefs vous indiqueront le chemin. Le salut viendra de vous et c'est sur vous surtout que nous comptons. » (Longs et bruyants applaudissements.)

M. Rendu prend ensuite la parole et, dans un éloquent discours, met en relief les défaillances coupables du président Grévy. La Constitution de 1875, bien qu'elle n'ait donné au pouvoir exécutif que le rôle le plus effacé, impose cependant au président de la République des devoirs qu'il déserte dans un misérable intérêt personnel.

L'orateur, faisant allusion au voisinage de Sedan, termine par une admirable péroraison que nous croyons devoir citer tout entière.

« Nous avons vu cette vallée de Bazeilles, où les quatre régiments de notre infanterie de marine ont accompli des prodiges d'héroïsme et de valeur. Nous avons vu cette plaine dans laquelle notre cavalerie exécuta ces charges immortelles qui arrachaient au roi de Prusse ce cri d'admiration : Oh ! les braves gens ! (profonde sensation). Nous avons vu l'endroit où Mac-Mahon fut blessé ; nous avons vu le bouquet d'arbres auprès duquel, sous les balles et les obus où Napoléon III, chancelant et épuisé par la maladie et la souffrance, est venu serrer les mains du général Liédot mourant, les deux jambes emportées par un obus (longs applaudissements).

« Nous avons vu ce champ où est tombé ce héros Margueritte et où il a remis le commandement de sa cavalerie décimée à cet autre héros Gallifet. (Applaudissements.)

« Nous avons vu tout cela, les yeux pleins de larmes, mais aussi la colère au cœur. Oui, la colère, messieurs, contre ceux qui dans un vil et misérable intérêt politique, passent sous silence et cherchent à ensevelir dans l'oubli ces grandes choses, ces grands Français ! (Longs et unanimes applaudissements.)

« Vous appartenez tous à un parti que depuis quatorze ans on abreuve d'insultes et d'outrages. Depuis quatorze ans, lorsque l'un d'entre vous a la légitime prétention de s'occuper des affaires du pays, des drôles qui ne se sont jamais battus, ou de misérables farceurs qui travaillent à fausser l'histoire, s'imaginant avoir le droit de nous fermer la bouche en nous criant : Sedan ! Eh bien, ce mot que vous nous jetez à la figure comme une insulte et une injure, nous le revendiquons pour l'inscrire au livre d'or de l'honneur national ! Et c'est au nom des morts, c'est au nom de leurs enfants, c'est au nom des héros dont je viens de citer les noms, que je suis fier d'élever ici, contre le mensonge et la calomnie, la protestation de ma conscience indignée et de mon patriotisme révolté. (Longs applaudissements.)

« *Levez-vous donc, Bonapartistes!*... »

A ces mots, la salle entière est debout, au milieu d'une émotion indescriptible. Les acclamations empêchent monsieur Rendu de continuer son discours. Tous les citoyens présents, presque tous délégués des communes situées sur le champ de bataille de Sedan, beaucoup témoins oculaires de la funeste journée, s'unissent au jeune orateur pour témoigner en faveur de l'armée française et de son glorieux chef.

Quand l'émotion est un peu calmée, le président, M. Bourée, donne lecture de l'ordre du jour suivant :

« Les électeurs de soixante communes de la région, réunis, le dimanche 27 avril, dans la salle de la Société gymnique, à Charleville,

« 1^o Votent par acclamation des remerciements à MM. Pascal et Eugène Rendu fils ;

« 2^o Convaincus que la France ne retrouvera la paix, le calme, l'indépendance et la prospérité que le jour où la souveraineté nationale fera triompher sa toute puissante volonté,

« S'engagent à poursuivre énergiquement, par toutes les voies légales la révision de la Constitution et la restitution au peuple du droit de se prononcer souverainement sur ses destinées. »

Des remerciements sont votés par acclamations à Messieurs Pascal et Rendu, que salue une triple salve d'applaudissements.

Il est ensuite procédé au vote de l'ordre du jour. Presque toutes les mains se lèvent pour le voter d'enthousiasme.

Onze mains seulement se dressent pour le repousser.

Le résultat est accueilli par un immense cri de : *Vive la France !*

J. P.

FRANCS-GOUJATS

Il paraît que l'argent est aussi rare dans la caisse des francs-goujats de Bordeaux que dans celle du gouvernement de leur cœur.

Voici un appel intéressant d'un certain président Lanusse — très joli, Lanusse — à la bourse des V. M. et TT. CC. FF. girondins :

COMITÉ DE PRÉVOYANCE des ŒUVRES MAÇONNIQUES FRANC-MAÇONNERIE BORDELAISE

Commission de la Loterie 8, Rue Ségalier, 8 BORDEAUX

Bordeaux, 25 avril 1884.

V. M. et TT. C. FF. Nous avons l'honneur de vous informer que le tirage de la Grande Loterie populaire, organisée par la Franc-Maçonnerie Bordelaise, est fixé au **Dimanche 25 mai 1884.**

S'il vous reste encore quelques billets, nous vous prions de faire un nouvel effort auprès de vos amis pour les placer, car, comme nous l'avons dit, nous avons été en lutte avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui, elle aussi, avait dressé une Loterie en face de la nôtre et qui a complètement réussi. Que pensera de nous le gouvernement, si, après avoir constaté le succès des cléricaux, il se trouvait en face d'un échec subi par la Franc-Maçonnerie.

Ce serait pour nous une déconsidération désastreuse, qu'il faut éviter à tout prix : nous comptons sur vous pour nous aider à triompher. Faites-nous le plaisir de nous faire parvenir, d'ici au 20 mai, l'argent ou les billets qui vous resteraient, à l'adresse de notre F. Auzerneau, rue Ségalier, 6 et 8, où toute demande ou envoi doivent être adressés. Passé le délai du 20 mai, nous considérerons les billets comme places.

Daignez agréer, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos sentiments les plus frat.

Le Secrétaire, ALBERT LACOSTE. Le Président, P.-E. LANUSSE.

NOTA. — Les personnes qui prennent 5 billets de la Loterie, reçoivent en prime une reproduction d'une gravure inédite, dessinée en 1764, par BOUCHER, le peintre célèbre de ce siècle. Cette prime est une gravure Maçonnique d'une valeur réelle.

Pauvre grande loterie populaire ! Pauvre Lanusse !

Allons, V. M. et TT. CC. FF. la main à la poche ! Songez que du haut de ses déficits le gouvernement vous contemple.

Pas d'abstention ! A la caisse ! Ecoutez la voix de Lanusse. C'est la voix du cœur.

MORTIER.

LES ASSASSINS

Bissaud n'est pas content. L'avocat général d'Ajaccio, l'apologiste de l'assassinat de Saint-Elme a essayé de démentir ou de faire démentir dans un journal opportuniste corse, le *Colombo*, le langage ignoble qu'il a tenu dans ce honteux procès.

A son tour M. L. Giordani, avocat et correspondant de la *Gazette des Tribunaux* a adressé au directeur du *Petit Bastiais* la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

« Dans divers articles publiés par le *Colombo*, et qui ne sont pas, je veux l'espérer, inspirés par M. l'avocat général Bissaud (bien qu'on le dise), on s'efforce de révoquer en doute les paroles étonnantes prononcées par ce magistrat dans son réquisitoire de l'affaire Saint-Elme.

« Il est temps que cette cynique impudence soit confondue ! Je proteste contre de pareilles assertions : j'ai sténographié cette partie du réquisitoire de M. Bissaud, et je conserve le brouillon de mes notes. J'affirme donc de plus fort que les paroles attribuées à M. Bissaud et reproduites dans la *Gazette des Tribunaux* du 10 avril sont absolument textuelles, et je mets au défi les personnes intéressées de prouver le contraire.

« Au surplus, si M. Bissaud croit pouvoir relever une inexactitude dans le langage que je lui fais tenir, s'il se croit calomnié, qu'il me traduise, s'il l'ose, devant la cour d'assises ; cela vaudra mieux que les polémiques sans fin. Alors se fera l'enquête solennelle, impartiale, et je me fais fort d'établir, par cent témoins, magistrats, avocats, ouvriers, qui étaient à l'audience, que j'ai été rigoureusement exact dans chacune des paroles que je lui prête, non que ces seules phrases constituent tout le réquisitoire de ce magistrat ; mais leur singularité obligeant le journaliste à les signaler au public, c'est avec une joie féroce que l'on tombe sur l'auteur involontaire de tout ce tapage.

« Peu m'importe si M. Bissaud, comme il l'a dit, croit avoir fait son devoir ; je suis sûr d'avoir fait le mien.

« Agréez, etc. L. GIORDANI, avocat, Correspondant de la *Gazette des Tribunaux*.

Pas de veine, Bissaud ! Mais ces opportunistes corses, quels jolis gredins ! Dernièrement le même journal, le *Colombo*, qui essaye aujourd'hui de défendre son ami Bissaud, accusait M^o Laguerre d'avoir assisté à un banquet bonapartiste.

Là-dessus toute la fripouille opportuniste de hurler et de croasser à qui mieux mieux.

M^o Laguerre adresse un démenti formel au sieur Olivieri, directeur du journal cher à Arène et à Péraldi.

La rédaction de ladite feuille y répond par une lettre d'une violence et surtout d'une grossièreté inouïe.

On aime tant la boue dans ce parti !

Nous ne relèverons de cette lettre que le paragraphe final, il est de toute beauté.

Et surtout ne vous avisez jamais de revenir parmi nous ; car notre île est un pays sérieux, qui n'aime pas les grotesques et qui méprise souverainement les menteurs, dont vous êtes le type le plus accompli.

Que dites-vous de ça : ne vous avisez jamais de revenir parmi nous ; notre île est un pays sérieux.....

Voilà qui pue le maquis et les coups de matraque de manière à ne pas se tromper du tout.

Venez chez nous, disent les opportunistes du *Colombo*, et nous donnerons, à votre bénéfice, une seconde représentation de l'assassinat de Saint-Elme.

Les coups de trique, de barre de fer, et de couteau par derrière, ça nous connaît.

On n'est pas opportuniste corse pour rien. Ainsi voilà M^o Laguerre bien averti.

S'il remet jamais les pieds dans le pays où fleurissent Trémontels et Bissaud, la rédaction du *Colombo* est là pour le recevoir et l'envoyer rejoindre Saint-Elme.

Voyons, Ferry, combien les paies-tu ces exécuteurs de tes basses-œuvres ?

Pas cher, n'est-ce pas ? car les écus dansent à l'aise dans les caisses du Trésor.

Mais j'y songe, est-ce qu'ils travailleraient pour l'honneur des amis de là-bas ?

Ma foi, ça c'est vu.

Quand on a le goût du métier !....

CORSAIRE.

JOYEUSETÉS LAÏQUES

Mame Fradin était directrice du lycée de filles de Besançon.

Mame Fradin n'est plus.

Elle est partie très vite, excessivement vite de la ville, témoin de ses précédents exploits, oubliant de payer ses dettes.

Il paraît que le chiffre s'élève à quelque chose comme 8.000 francs.

Boulangier, pâtissier, confiseur, pharmacien, marchand de vin, elle a oublié tout cela, mame Fradin.

On est si étourdi à son âge !

D'ailleurs ce lycée de filles de Besançon vaut à lui seul un long poème, sans compter les écus que la municipalité a arrachés aux contribuables pour sa construction.

On eut, à un certain moment, besoin d'une institutrice pour enseigner la langue allemande aux lycéennes. On fit venir de Paris une jeune sous-maitresse, qui n'avait qu'un tort, celui de ne pas savoir un seul mot d'allemand !

C'est probablement pour se perfectionner dans cette langue, qu'elle vient de partir subitement pour la Suisse.

Tout comme mame Fradin.

Seulement mame Fradin, on ne sait pas ce qu'elle est devenue.

Un numéro gratuit de la *Petite France* à qui la retrouvera.

Il y avait longtemps qu'on n'avait rien crocheté.

Pour se refaire la main, les opportunistes viennent de recommencer leurs exercices, et de se remettre au travail.

Un arrêté ministériel du 20 février 1866 avait approuvé

le legs fait à la commune de Saint-Denis-la-Chavasse (Vendée) d'une maison et de divers immeubles, à la charge d'y entretenir une maîtresse d'école choisie et nommée par l'évêque de Luçon.

Depuis 78 ans, les volontés du testateur avaient été respectées.

Le 6 avril dernier, le préfet de la Vendée prit fantaisie de laïciser l'école.

L'inspecteur primaire arriva dans la commune, flanqué d'une institutrice laïque et somma le maire de lui livrer l'école.

Sur son énergie refus l'inspecteur partit, mais revint le lendemain matin escorté du secrétaire-général de la préfecture, de quelques gendarmes et du crocheteur Galipaud.

Et la porte fut enfoncée au milieu des huées des assistants, témoins de ce brigandage opportuniste et officiel.

A qui le tour ?

Le citoyen Manier est conseiller municipal de Paris, pour le quartier de la Santé.

Or, Manier est convaincu d'avoir apostillé et chaudement appuyé la demande d'un de ses protégés, électeur influent et tenancier d'une maison mal famée, qui désirait faire admettre un jeune parent dont il était tuteur parmi les pupilles de la Seine.

L'administration de l'assistance publique envoya un de ses inspecteurs au numéro indiqué.

Ebaudissement de celui-ci qui fit sur le champ son rapport.

L'administration écrivit au citoyen Manier pour lui demander s'il n'y avait pas erreur de sa part.

Réponse immédiate de Manier que son protégé était un homme très honorable et qu'il renouvelait sa recommandation.

Est-ce assez propre ? et quel joli monde !

Ah ! ces républicains, ils ont une manière à eux de faire preuve de tolérance.

C'est une tolérance marquée toute spécialement, et avec gros numéro.

Pour les renseignements s'adresser à Manier.

Le Salut Public rapporte le fait suivant :

« Le curé d'une paroisse de Lyon, n'ayant pas reçu sa carte électorale, allait la réclamer à la mairie.

« L'employé, un homme très spirituel, autant qu'on peut l'être dans l'administration municipale, reçoit ainsi l'honorable ecclésiastique :

« — Monsieur le curé, pourriez-vous nous produire un acte d'identité. Auriez-vous votre acte de mariage, par exemple ?

« Et le gratte-papier, tout fier de sa répartie, regarda partir le pauvre curé qui, tout abasourdi par cette sottise, se retira sans oser protester. »

Le Salut Public doit certainement connaître le nom de cet abruti.

Pourquoi ne l'avoir pas mis en toutes lettres à la suite du fait qu'il venait de citer !

Craignait-il de lui faire de la réclame auprès de ses frères et amis, ou de lui procurer de l'avancement ?

Il est fort probable que l'on sait déjà le nom de ce stupide imbécile dans les sphères administratives.

Et je ne comprends pas bien la discrétion du Salut à cet égard.

Il importe absolument que l'on connaisse de tels individus,

pour avoir le plaisir un jour de leur administrer la paire de calottes à laquelle leur ineptie et leur lâcheté bête et dégoûtante leur donnent si justement droit.

LIBER.

DERNIÈRE HEURE

Mame Fradin est retrouvée.

Grâce à la protection d'une haute notabilité politique, elle est aujourd'hui directrice du lycée de filles de Sèvres.

La jeune institutrice qui a été respirer l'air pur de la Suisse, était sous-directrice du lycée de filles de Besançon.

Ses amours avec un professeur de ce même lycée ont produit leur fruit naturel.

Et c'est pour son éclosion que la donzelle a pris le chemin que l'on sait.

L.

Au pays des Strapontins

THÉÂTRE BELLECOUR

Marie Colombier, la cravachée de Sarah Bernhardt, a cru devoir donner à Lyon, après son four phénoménal au théâtre de Versailles, quelques représentations de son (!) drame, la Bianca.

Nous pouvons en deux lignes résumer notre compte-rendu : Pièce exécrable ;

Artistes (!), sauf deux, — M^{lle} Colombier n'est pas comprise dans l'exception — exécrable.

Public de petites dames peintes avec de petits Messieurs pommadés, cirés, émaillés, comme de simples Waldeck-Rousseau.

Le tout, sablant du Champagne dans les loges, pour épater les galeries et se faire huer par elles.

Réclame comme une autre.

Pouah ! j'en ai la nausée !

Passons vite à autre chose.

GRAND-THÉÂTRE

La Mascotte vient de céder sa place sur l'affiche à François-les-bas-bleus.

Souhaitons-lui le succès de sa devancière ; on ne pourra nous demander mieux. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

Notons en terminant, la rentrée de M. Tauffenberger. Il n'est ni meilleur, ni plus mauvais qu'auparavant.

Il est toujours Tauffenberger et remplit le rôle de Fritellini à ravir.

CÉLESTINS

Le Fils de la Nuit et les deux Orphelines.

Les deux Orphelines et le Fils de la Nuit.

Le tout transplanté au Grand-Théâtre, pour la plus grande joie des amateurs de mélodrames.

Préparez vos mouchoirs !

« Ah ! rendez-moi mon enfant, rendez-moi mon enfant ! »
Rendez-nous surtout de la bonne comédie, nous n'en demandons pas davantage, nous ne sommes pas trop exigeants !

CIRQUE RANCY

Hélas ! dans quatre jours il ne sera plus.

Non pas que son succès soit épuisé. Mais il est d'autres villes qui le réclament.

Et il faut bien contenter un peu tout le monde.

Mais que les Lyonnais se rassurent. Ils le retrouveront à la prochaine saison avec tout son éclat et tout son succès.

Disons lui donc, non pas adieu, mais au revoir.

Et bonne chance !

CASINO

Tous les soirs à 8 heures, représentations variées.

Succès pour toute la troupe et surtout pour Madame Duparc, l'étoile de première grandeur des grands concerts parisiens.

Ah ! Quelle différence entre le Casino et l'Aquarium de la rue Thomassin.

Si on veut recevoir des bouteilles de vin sur la tête, ou collectionner sur son paletot les différentes nuances de peinture, dont ces dames accumulent les couches sur leur visage fané, ridé et tanné, on n'a qu'à s'aventurer un soir de pluie dans cet étouffoir qui pue la sueur et le musc à pleines narines.

Je préviens les amateurs qu'ils seront servis à souhait.

ARLEQUIN.

Les actionnaires de la Compagnie Générale Transatlantique réunis en assemblée générale ordinaire, viennent d'approuver toutes les opérations de l'exercice 1883, et fixer à 35 fr. le dividende de cet exercice.

Ils ont, en outre, donné leur approbation complète au renouvellement des contrats avec l'Etat pour les services postaux maritimes de l'Atlantique, jusqu'en 1901.

La situation excellente de la Compagnie a été très remarquée et l'on doit voir de la hausse sur ses titres, actions et obligations.

Les autres Compagnies maritimes, dont les opérations ne sont pas moins prospères, ont toutefois à compter très prochainement avec les ressources exceptionnelles dont elles ont joui jusqu'ici.

Les subventions accordées aux Messageries Maritimes, expirent en 1888, et plusieurs ne seront pas renouvelées ; les primes à la marine marchande dont bénéficient les Chargeurs Réunis, cesseront d'être accordées dans quelques années.

La Compagnie Générale Transatlantique, a ses subventions pour les services de l'Atlantique assurés jusqu'en 1901, et elle s'est rendue absolument maîtresse de la navigation postale dans la Méditerranée, de la Tripolitaine au Maroc.

Les actionnaires et les obligataires ont donc devant eux un long avenir de revenus assurés.

REMÈDES MATTÉI Lyon. — Seul dépôt. Ph. BERTRAND, Pl. Rep. 53.

Le Gérant, GUILBAUD.

Lyon. — Imp. A. PASTEL, petite rue de Cuire, 10.

MAISON F. JANIN

8, rue Lafont, LYON.
Musique Française et étrangère,
CLASSIQUE & MODERNE

Grand abonnement à la lecture musicale à des conditions très avantageuses.

Grand choix varié de Pianos des meilleures Maisons de Paris

HARMONIUMS

pour églises et salons
Vente et location à des prix très modérés..

A VENDRE DE SUITE

UN

CARROUSEL

dit Chevaux de Bois

Avec accessoires, le tout en parfait état. Prix très Modéré.

S'adresser à l'agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 5986.

OFFRE partout en France et étranger, position indépendante de 3 à 4,000 fr. pour la représentation commerciale. Toujours écrire franco au Directeur de l'avenir du Commerce, Le Havre.

POUDRE MAZARD ET DALOZ
14, r. d'Algérie LYON
La seule infailible pour détruire les
CAFARDS
8 emplois avec des pommes de terre cuites, du sucre et du sel.
chez M. les Pharmaciens et épiciers

GRAINS DE BAREZIA
pour détruire les
RATS
14, rue d'Algérie, ph., drog., épici.
Exiger un rat sur la boîte.

GRAND MANÈGE LYONNAIS

37, Rue Montbernard, 37

(Près l'avenue de Noailles)

LEÇONS collectives pour dames, de 2 à 3 h. du soir.
LEÇONS collectives pour MM., de 7 à 8 h. du matin.
LEÇONS collectives pour MM., de 4 à 5 et 8 à 9 h. du soir
VENTE de chevaux à la commission, Pension et Dressage
SERVICE TÉLÉPHONIQUE à la maison.

L A

PHARMACIE MODERNE

DE LYON

5, rue Ste-Catherine, 5

est la Maison qui vend le meilleur marché de toute la région.

C'est la plus vaste, la plus connue et la plus populaire de tout Lyon.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Huile de foie de morue pure 2 f., 2 f. 50 et 3 f. le lit.	Tisane de Bochet 0 f. 10 le paquet pour un litre.
Sirop de protoiodure de fer 4 f.	Salsepareille, excellent dépuratif 4 f. kilog.
Sirop antiscorbutique pour les enfants, 3 f.	Sirop de bourgeons de sapin, 3 f. le lit
Sirop d'écorces d'oranges amères 3 f. 50	Sirop de Raifort iodé 4 f.
Vin de quinquina jaune au malaga ; selon l'âge des vins. 3 f., 4 f. et 4 f. 50	Cent capsules de goudron pur, préparées dans nos laboratoires. 1 franc.
Vin de quinquina jaune au Bordeaux ; selon l'âge des vins. 3 f., 4 f. et 5 f. le lit.	Extrait de quinquina jaune, pour faire un litre de bon vin de quinquina. 1 franc.

Les ordonnances sont tarifées 40 %, au dessous des prix ordinaires.

On délivre gratuitement à la Pharmacie Moderne de Lyon, 5, rue Ste-Catherine, un billet partiel de la Loterie des Arts décoratifs pour le prochain tirage, pour tout achat, quel que soit son importance.

Éviter les contrefaçons
**CHOCOLAT
MENIER**
Exiger le véritable nom

SPÉCIFIQUE
BARRAL
contre
la rage des dents,
leur conservation et
le raffermissement
des gencives.
Prix : 2 fr.

PASTILLES
DIGESTIVES
contre
les maux d'estomac,
aigreurs, vomissements
et les digestions
douloureuses.
Prix : 1,50

PHARMACIE BARRAL
22, Cours Vitton, 22. Lyon

MAISON DE SANTÉ
du D^r Courjon, à Meyzieu
(PRÈS LYON)
Cabinet à Lyon, r. de la Barre,
14, mercredi et samedi, de 3 à 5 h.
Maladies nerveuses, paralysies,
affections chroniques.

ENSEIGNES SUR CALICOT

Toutes dimensions, exécution rapide
AFFICHES POUR ÉTALAGES. — ÉCRITEAUX EN TOUS GENRES
CARION, rue Tupin, 19

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

PHOTONATURE

Anonyme au capital de 350.000 francs

Maison du Palais-Royal, près le pont Tilsitt. Entrée rue du Plat, 2. Ancienne Photographie Armbruster.

Portraits de toute grandeur, Vues, Tableaux, etc., par les procédés de PHOTONATURE et d'HELIOCHROMIE donnant les tons et les couleurs. Portraits artistiques en photographie. Reproduction, etc.

Exposition permanente des produits de la Société. ENTRÉE LIBRE

CHANGEMET DE PROPRIÉTAIRE

BAINS DES TERREAUX

RUE SAINTE-MARIE, 5

LAURENÇON, pharmacien, directeur-propriétaire

HYDROTHERAPIE-DOUCHES, avec tous appareils. NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. — Bains ordinaires médicaux, de caisse et tous les Bains de vapeur. — Pulvérisations et inhalations médicinales. — Louis GOSS, pédicure. OPÉRATIONS EN VILLE.

PARAITRA PROCHAINEMENT

LE

PETIT GUIDE

DE

L'Etranger à Lyon

1884

CONTENANT : Plan de Lyon. — Nomenclature des rues, avec leurs tenants et aboutissants. — Tarif des voitures de place. — Indicateur du Service des Omnibus et Tramways de Lyon, Chemins de fer (aller et retour dans un rayon de 40 kilomètres), Bateaux, etc. — Noms et adresses des commissionnaires, voituriers, localités desservies, dates, lieux et jours de départs.

ANNONCES

Reçues exclusivement à l'AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14